

## Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 12 Décembre 2023, 12:00

- En 2021, 9,3 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile dans la région, soit plus de 133 000 personnes, déclarent éprouver des difficultés dans les actes de la vie quotidienne contre 7,2 % en France métropolitaine. Les Hauts-de-France affichent ainsi l'un des plus forts taux de seniors en perte d'autonomie avec l'Occitanie et la Corse.
- Les femmes sont davantage concernées que les hommes (11 % contre 7 % parmi les 60 ans ou plus vivant à domicile). L'écart se creuse avec l'âge : à partir de 85 ans, plus de 4 femmes sur 10 souffrent d'une perte d'autonomie, contre 3 hommes sur 10. La perte d'autonomie plus marquée chez les femmes s'explique en partie par leur plus grande espérance de vie.
- La forte prévalence de la perte d'autonomie dans la région est notamment due au plus faible niveau de vie de ses habitants dont les difficultés financières peuvent limiter l'accès aux soins ou empêcher d'adopter une bonne hygiène de vie. De plus, les ouvriers représentent une part de la population active plus élevée qu'en moyenne nationale. Or, l'état de santé des personnes exposées à des pénibilités se dégrade plus rapidement.
- Dans les Hauts-de-France, 28 % des seniors à domicile éprouvent au moins une difficulté fonctionnelle, une proportion supérieure de 5 points à celle constatée au niveau national. À partir de 85 ans, près de deux seniors sur trois sont concernés. Les limitations de type moteur sont les plus fréquentes : 22 % des seniors déclarent rencontrer des difficultés pour se déplacer contre 17 % en France métropolitaine.
- En 2021, dans les Hauts-de-France, tous les seniors en perte d'autonomie vivant à domicile reçoivent de l'aide pour les actes de la vie quotidienne : 95 % d'entre eux bénéficient d'une aide professionnelle ou technique et 94 % d'une aide de l'entourage. Dans la plupart des cas, les deux types d'aide se cumulent. Qu'ils souffrent ou non d'une perte d'autonomie, les seniors des Hauts-de-France vivant à domicile recourent plus souvent qu'ailleurs à une aide. La région se distingue par la plus forte solidarité intergénérationnelle de France métropolitaine : 21 % des seniors à domicile reçoivent de l'aide de leur entourage contre 17 % en France métropolitaine.

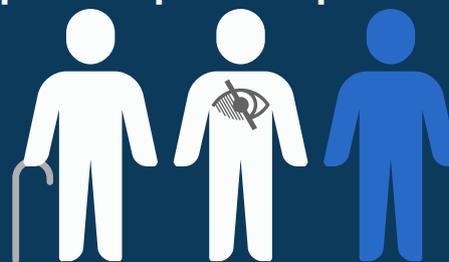
## Près d'un senior à domicile sur dix en perte d'autonomie dans les Hauts-de-France

### Part de seniors à domicile en perte d'autonomie



Soit plus de **133 000** personnes dans la région

### Des limitations fonctionnelles plus fréquentes qu'ailleurs



**2/3** des seniors de 85 ans ou plus  
éprouvent au moins  
une difficulté fonctionnelle

### Les femmes + exposées à la perte d'autonomie, en particulier à partir de 85 ans



4 femmes sur 10



3 hommes sur 10

### Une forte solidarité intergénérationnelle



**94 %**  
des seniors en perte d'autonomie  
soutenus par leur entourage

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 60 51 86 50  [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)